

Reunion du 15 juin 2000
(20h30)

Convocations adresses le 9 juin 2000
Etaient presents MM Tonnelier, Paul, Thomas, Norman, Landemaine, Loufil, Lemaitre,
Langus, Fortui, Loretan, Mme Bruner.

absents: Ph GAIN (excuse) & BELLIOT (excuse)
M. Belliot est arrive a cours de séance a 10h45mn. (question diverses).

1- Décisions modificatives du budget primitif 2000 - Commune :

Dépenses de fonctionnement :

Article 7395 : + 1.085 Dégrèvement taxe foncière Jeunes Agriculteurs
Article 61522 : - 1.085 entretien bâtiments communaux

Pour le marché de restauration de l'ancienne caserne

Dépenses de fonctionnement :

Article 023 + 80.000,00 (virement supplémentaire à la section d'investissement)

Recettes de fonctionnement :

Article 7381 +12.200,00
Article 7421 +20.100,00
Article 74837 + 4.000,00
Article 74831 + 2.500,00
Article 74834 + 9.700,00
Article 7478 +31.500,00
Total +80.000,00

Dépenses investissement

Prog ancienne caserne : +275.000
Prog parc paysager : -135.000
Prog restauration chapelle : - 60.000
Total : +80.000

Recette investissement

Article 021 : + 80.000

OBJET : DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PRESENTEE PAR M. PHILIPPE FOUBERT POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE PROFESSIONNEL HORS DES PARTIES URBANISEES DE LA COMMUNE.

M. le Maire expose aux membres du Conseil que M. Philippe FOUBERT désire s'installer comme artisan menuisier sur la Commune de Lignières-Orgères et qu'il a déposé une demande de certificat d'urbanisme pour construire un bâtiment à usage professionnel hors des parties urbanisées de la commune. Un certificat d'urbanisme négatif a été rendu.

Les membres du Conseil Municipal demandent que M. Philippe FOUBERT soit autorisé, malgré le certificat d'urbanisme négatif, à construire le bâtiment projeté, et ce pour les raisons exposées ci-après :

- l'installation d'un nouvel artisan - jeune de surcroit - sur une petite commune rurale est toujours la bienvenue,
- le nombre de menuisiers sur la commune a fortement baissé depuis 5 ans - 3 sont partis en retraite et le seul restant est proche de l'âge de la retraite,
- M. Philippe FOUBERT a l'intention d'employer une personne
- La construction ne sera pas visible de la route et ne dénaturera pas l'environnement

3- Revalorisation indemnité du Maire

L'indemnité du Maire sera revalorisée à compter du 01 juillet 2000. Le taux passe à 31% de l'indice majoré 820.

- OBJET : Marché de restauration de l'ancienne caserne

Les membres du Conseil Municipal ont accepté la décision de la commission d'appels d'offres quant aux lots et entreprises retenus, à savoir :

| Lot n° | Corps d'état | Entreprise | Montant de l'offre TTC |
|--------|----------------------------------|------------|------------------------|
| 1 | Démolitions-maçonnerie | POTTIER | 384.795,90 |
| 2 | Couverture | BRUNET | 67.112,34 |
| 3 | Menuiserie extérieure-serrurerie | SPBM | 161.938,40 |
| 4 | Menuiserie bois | CHEVALIER | 29.949,04 |
| 5 | Doublages-cloisons-plafonds | CHEVALIER | 94.490,34 |
| 6 | Plomberie | CORTES | 23.704,30 |
| 7 | Electricité-VMC-chauffage | MCTI | 61.727,95 |
| 8 | Carrelage | NEFAUT | 50.703,22 |
| 9 | Peinture-revêtements muraux | Infuctueux | Lot supprimé |
| | TOTAL GENERAL | | 874.421,49 |

La commission d'appel d'offres s'est réunie à deux reprises :

-le 7 juin pour l'ouverture

-le 15 juin pour l'analyse des offres après vérification de celles-ci par l'architecte

Les membres du Conseil ont entériné la décision de la commission d'appel d'offres, à savoir :

Les lots : démolitions maçonnerie / couverture / menuiserie extérieure serrurerie / menuiserie bois / doublages cloisons plafonds / plomberie / electricité VMC chauffage / carrelage sont retenus pour un montant de 874.421,49 F TTC

Le lot peinture revêtements muraux déclaré infuctueux est supprimé.

Les travaux devraient débuter en juillet 2000

4- Point sur les autres travaux

Seconde phase parking salle des fêtes : l'ouverture des offres s'est faite le mardi 13 juin - l'entreprise STPO a été retenue - 79.638,65 F TTC. Les travaux débuteraient en septembre 2000.

Restauration chapelle Lignières : l'architecte doit bientôt lancer les appels d'offres

Parc Paysager : Pascal BOREL rencontrera prochainement le paysagiste du Parc Normandie Maine

Sécurité près de l'Ecole : l'Equipement doit rencontrer très prochainement le paysagiste du Parc Normandie Maine



5- Etude de la proposition de la direction départementale de la Poste pour réaménagement des heures d'ouverture et du fonctionnement du bureau de Poste.

La proposition de la Direction Départementale de la Poste concernant la modification de la présence postale sur la commune a été acceptée.

- les heures d'ouverture du guichet passent de 33 heures à 20 heures
- M. Brisorgueil disposera ainsi de temps pour recevoir ou visiter à domicile les clients financiers,
- L'accueil au guichet sera fait par M. Brisorgueil
- Le bureau reste un bureau de poste de plein exercice.

6- Enquête sur les Jeunes de la Commune qui sera réalisée par la Caisse d'Allocations Familiales

La CAF réalisera prochainement une enquête auprès des Jeunes de la Commune pour connaître ses attentes et besoins.











